

7.6 Annexe 6 : CC Pays Genevois

7.6.1 Nombre d'échantillons et dates de prélèvements

SITE	Collectivité	Référence échantillon	Date d'échantillonnage
Etrembières	CC Genevois	Savigny / Jonzier	29/09
		Dingy / Vulbens	30/09
		Collonges / Bossey	30/09
		Saint Julien regroupement	01/10

4 échantillons ont été prélevés et triés lors de cette campagne, un échantillon ayant été rajouté depuis la campagne d'automne 2017 par rapport aux campagnes précédentes.

7.6.2 Résultats de la campagne d'Automne 2020

	Sous-catégories	% moyen (campagne)		kg/hab/an	Minimum en kilo/an/hab pour la campagne	Maximum en kilo/an/hab pour la campagne
Non fibreux	Bouteilles et flacons en PET	1,9%	5,8%	14,95	11,8 Pays de Gex	28,9 CC Rumilly
	Bouteilles et flacons en polyoléfine (PEHD, LDPE, PP)	1,4%				
	Emballages métaux ferreux	2,1%				
	Emballages aluminium	0,4%				
Fibreux	Journaux, magazines et revues	2,2%	12,0%	31,15	19,6 Pays Bellegardien	51,8 CC Rumilly
	Imprimés publicitaires	1,7%				
	Papiers bureautiques	3,2%				
	Emballages cartons plats	3,0%				
	Emballages cartons ondulés	1,4%				
	Composites ELA (Tétrapack)	0,5%				
Verre	Emballages en verre incolores et de couleur	3,3%	3,3%	8,43	7,1 Pays Bellegardien	25,8 Vallée Verte
Compost	Déchets alimentaires	14,9%	18,3%	47,22	28,3 Vallée Verte	62,4 Pays Bellegardien
	Déchets de jardins	0,5%				
	Éléments fins	2,9%				
Autres collectes	Petits Appareils Electroménagers (PAM)	0,5%	9,2%	23,87	5,5 Pays de Gex	23,9 CC Genevois
	Câbles électriques	1,7%				
	Textiles	6,2%				
	Produits chimiques	0,1%				
	Tubes fluorescents et ampoules basse conso	0,0%				
	Piles et accumulateurs	0,1%				
	Autres déchets ménagers spéciaux	0,6%				
OM résiduelles « vraies »	Produits alimentaires non consommés	6,1%	51,4%	132,95	81,0 Pays de Gex	138,9 Annemasse Agglo
	Autres putrescibles	7,8%				
	Emballages papier	1,3%				
	Autres papiers	2,2%				
	Autres cartons	0,9%				
	Autres emballages composites	2,0%				
	Textiles sanitaires fraction hygiénique	6,5%				
	Textiles sanitaires fraction papiers souillés	2,8%				
	Sac poubelle + films des professionnels	3,1%				
	Films des particuliers (emballages, sacs de caisse, film alimentaire)	3,8%				
	Autres emballages plastiques – hors calage en polystyrène)	3,6%				
	Calage en polystyrène grands formats	0,0%				

	Autres plastiques	2,8%				
	Emballages combustibles	0,2%				
	Combustibles non classés	5,0%				
	Autres déchets en verre	0,3%				
	Autres métaux ferreux	0,4%				
	Autres métaux	0,0%				
	Emballages incombustibles	0,0%				
	Incombustibles non classés	2,6%				
	TOTAL	100%	100%	262,46		

Tableau 36: Composition des OMR de la CC Genevois en fonction des consignes de tri (dernière campagne)

Sur cette campagne, les OMR de la CC Genevois sont principalement composées d'OM résiduelles « vraies » (49 %), de déchets fibreux (12%, 31 kg/hab/an) et de déchets compostables (18%, 47 kg/hab/an)

Il reste également :

- 5,8% de déchets pouvant être triés vers le conteneur non fibreux, soit 15 kg par habitant par an,
- 3,3% de verre d'emballage, soit 8,5 kg/hab/an.

Les sous-catégories « Films des particuliers (emballages, sacs de caisse, film alimentaire)» (3,8%) et « Autres emballages plastiques - hors calage en polystyrène» (3,6%) représentent un gisement pour l'**extension des consignes de tri** de 17,8 kg/an/hab.

Les produits alimentaires non consommés représentent également 16 kg/hab/an.

À partir des résultats obtenus lors des caractérisations sur l'ensemble des collectivités, il est possible d'évaluer où se situe la collectivité par rapport aux autres sur les gisements potentiel (en kg/hab/an) pouvant faire l'objet d'une amélioration du tri : fibreux, non-fibreux et verre. Ces trois services sont proposés sur l'ensemble des collectivités du SIDEFAGE. Pour ce qui est du gisement potentiel pouvant être traité par compostage et les autres collectes, ceux-ci sont dépendants du niveau de service disponible sur le territoire de la collectivité (nombre de déchèteries, collecte des textiles...) et de la typologie d'habitat (plus ou moins d'habitats collectifs ou non).

Non-fibreux		Fibreux		Verre	
Collectivité	Ratio dans les OMR (kg/an/hab)	Collectivité	Ratio dans les OMR (kg/an/hab)	Collectivité	Ratio dans les OMR (kg/an/hab)
CC Pays de Gex	11,83	CC Pays Bellegardien	19,55	CC Pays Bellegardien	7,11
CC Pays Rochois	12,81	CC de la Vallée Verte	23,20	HB Agglo	7,61
CC Genevois	14,95	CC Pays de Gex	27,82	CC Genevois	8,43
CC de la Vallée Verte	15,27	CC Usse et Rhône	28,45	CC Pays de Gex	9,95
CC Usse et Rhône	16,98	CC Genevois	31,15	CC Usse et Rhône	11,97
CC Arve et Salève	17,16	CC Pays Rochois	36,15	Annemasse Agglo	12,58
HB Agglo	20,63	Annemasse Agglo	40,01	CC Rumilly	12,66
CC Pays Bellegardien	22,23	HB Agglo	40,08	CC Arve et Salève	15,17
Annemasse Agglo	23,21	CC Arve et Salève	42,44	CC Pays Rochois	18,07
CC Rumilly	28,93	CC Rumilly	51,79	CC de la Vallée Verte	25,79

Tableau 37 : Classement des collectivités du SIDEFAGE en fonction des potentiels de tri (kg/hab/an dans les OMR, dernière campagne)

La CC Genevois se classe :

- 3^e sur le non-fibreux et le fibreux avec un résultat proche de celui du Pays de Gex classée 1^{ère},
- 5^e sur le fibreux, avec un résultat presque de 50% supérieur à celui du Pays Bellegardien classé 1^{er},
- 3^e sur le Verre, avec un résultat proche de celui du Pays Bellegardien classée 1^{ère},

Il est à noter la faible proportion de verre d'emballages (moyenne de 6% sur les 6 campagnes précédentes).

7.6.3 Composition moyenne des OMR de la collectivité

Il est nécessaire de rappeler que la variabilité des résultats peut être importante compte tenu du nombre limité d'échantillons par campagne pour chacune des collectivités. Des résultats basés sur un faible nombre d'échantillons sont peu représentatifs. Afin de lisser les résultats pour une moyenne fiable, nous proposons analyse des résultats basée sur une moyenne obtenue sur les résultats des 18 derniers échantillons au minimum de la collectivité (voir article 2.2.4.3).

Les proportions par collectivité, les compositions pour cette dernière campagne et les comparaisons entre collectivités sont données à titre indicatif. Ainsi nous présentons dans ces annexes de préférence une moyenne des résultats pour les « 18 derniers échantillons prélevés » et triés pour chacune des collectivités.

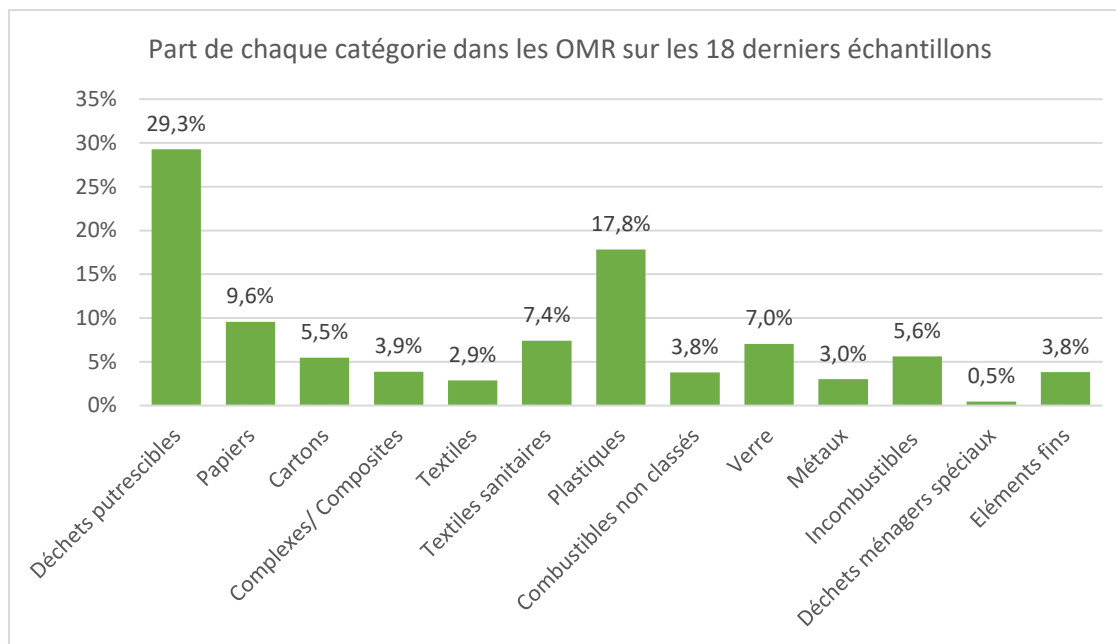
Il a été retenu que soit considéré à minima 18 échantillons, mais sur un nombre de campagne entière. Aussi, pour la CC Pays Genevois, il a été retenu 5 campagnes, soit 20 échantillons. Il n'y a pas de résultats pour la campagne de Printemps 2020 pour cette Collectivité.

7.6.3.1 Composition des OMR de la CC Genevois par catégorie

Ce paragraphe présente les résultats pour le tri selon les 13 catégories de la grille MODECOM.

Les résultats par catégories des caractérisations effectuées sur échantillons de la CC Genevois pour les 18 derniers échantillons montrent que les compositions des OMr sont principalement constitués :

- Des déchets putrescibles (29,3%),
- Des plastiques (17,8%)
- Et des papiers (9,6%).
- Les textiles et textiles sanitaires sont aussi fortement représentés : 10,2% au total)

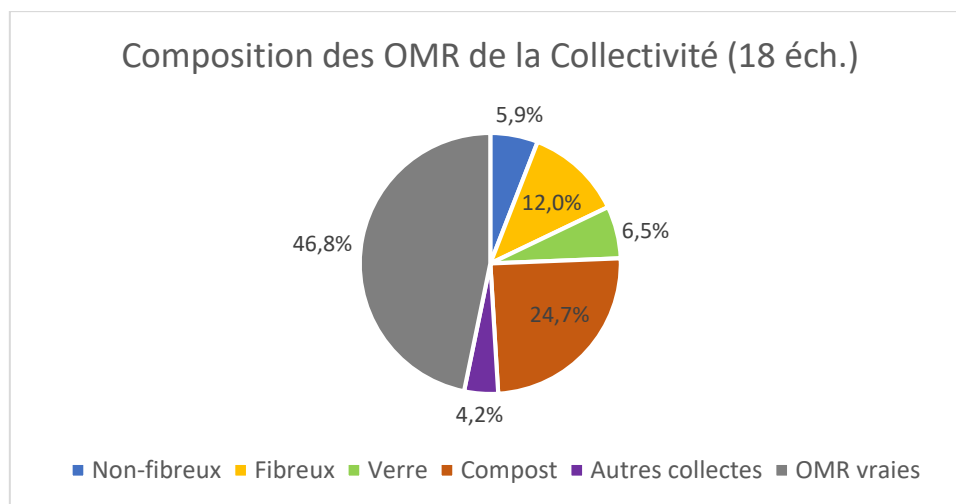


Graphique 26: Composition des OMR de la CC Genevois

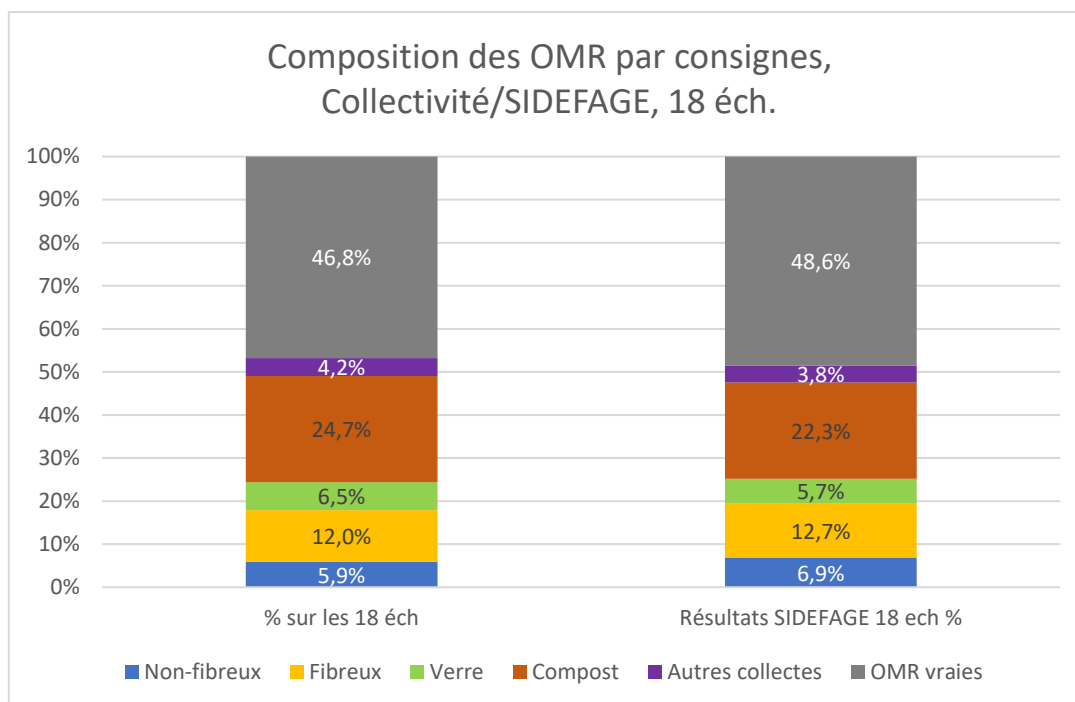
7.6.3.2 Analyse de la composition des OMR en fonction des catégories de tri

Ce paragraphe présente les résultats selon les consignes du SIDEFAGE (fibreuse, non-fibreuse, verre), et les gisements évitables dans les OMR (autres collectes séparées, déchets compostables).

Il reste encore 25% de matière pouvant être traitée par compostage, soit un quart des OMR. L'ensemble des déchets orientables vers la collecte sélective représente 24% des OMR



Graphique 27: Composition des OMR de la CC Genevois selon les catégories de tri



Graphique 28 : Comparaison de la composition des OMR de la CC Genevois avec les 18 derniers échantillons du SIDEFAGE

Sur une moyenne de 18 derniers échantillons, les résultats sont très proches de ceux du SIDEFAGE. L'écart maximum est observé pour le verre (+1,4%), les autres consignes de tri présentant un écart de moins de 1%.

7.6.4 Evolution des résultats sur le territoire Genevois

Pour rappel, sur le territoire de la CC Genevois, la prise en compte de l'ensemble des campagnes de caractérisations ainsi que tous les échantillons depuis 2016 donnent la composition suivante :

	MODECOM national 2017	2016	2017	2018	2019	2020	Moyenne 18 éch.	Moyenne SIDEFAGE 18 éch.
Déchets putrescibles	27,0%	26,0%	23,6%	24,5%	34,0%	29,3%	29,3%	27,1%
Papiers	9,0%	12,3%	12,4%	10,5%	8,1%	10,5%	9,6%	9,3%
Cartons	6,0%	6,9%	6,2%	6,2%	4,9%	5,3%	5,5%	5,8%
Composites/complexes	2,0%	4,0%	2,3%	4,6%	2,7%	4,8%	3,9%	3,9%
Textiles	3,0%	3,6%	5,2%	2,6%	1,5%	6,2%	2,9%	2,8%
Textiles sanitaires	14,0%	9,2%	8,3%	8,7%	5,2%	9,3%	7,4%	8,2%
Plastiques	15,0%	18,4%	19,9%	18,8%	17,4%	16,6%	17,8%	19,2%
Combustibles non classés	5,0%	3,0%	4,1%	3,0%	3,8%	5,1%	3,8%	4,2%
Verre	5,0%	6,3%	4,5%	7,6%	8,2%	3,6%	7,0%	6,1%
Métaux	4,0%	3,5%	4,9%	3,2%	3,0%	2,9%	3,0%	3,6%
Incombustibles non classés	1,5%	0,4%	2,3%	6,0%	6,8%	2,6%	5,6%	4,3%
Déchets ménagers spéciaux	0,5%	0,1%	0,2%	0,4%	0,4%	0,9%	0,5%	0,3%
Éléments fins	8,0%	6,3%	6,1%	4,1%	4,0%	2,9%	3,8%	5,2%

Tableau 38: Evolution de la composition des OMR de la CC Genevois par catégories

La prise en compte d'un plus grand nombre d'échantillons permet de lisser certaines variations observées entre les campagnes.

On note que qu'en 2020, on observe un maximum pour :

- Les textiles (6,2%),
- Les combustibles non classés (5,1%),
- Les textiles sanitaires (9,3%)

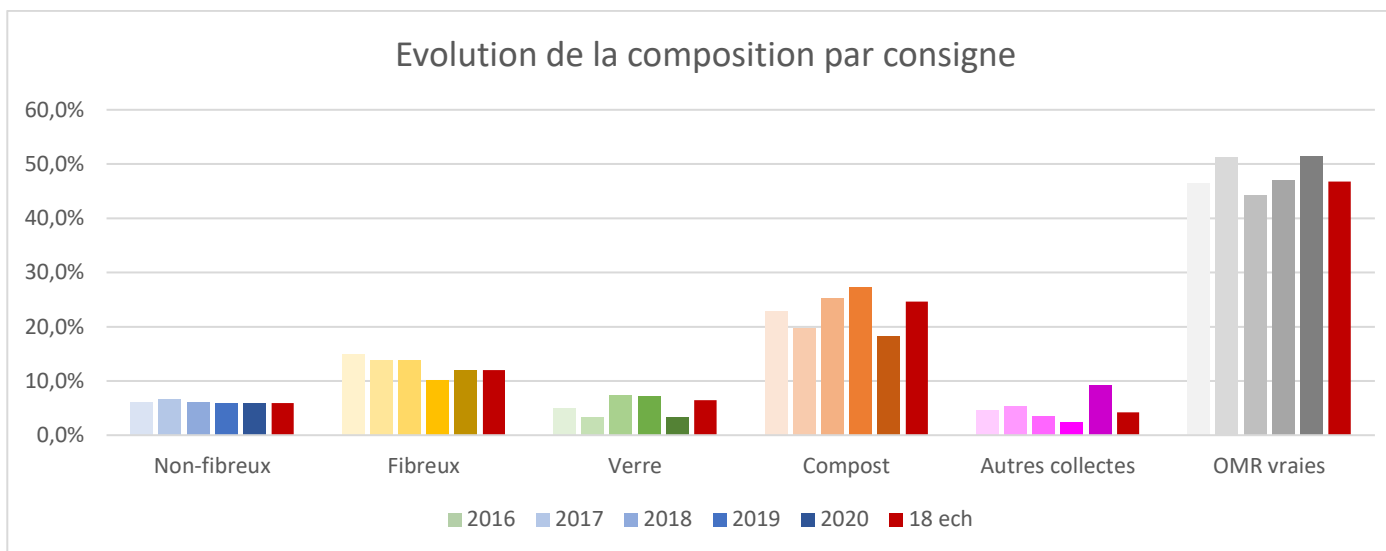
Et des minima pour :

- Les métaux (2,9%),
- Le verre (3,6%).

Pour les autres catégories, les valeurs sont dans les moyennes observées.

Comparé aux résultats du MODECOM, l'écart le plus important concerne les textiles sanitaires (-6,6% en faveur de la CC Genevois).

Comparé aux résultats du SIDEFAGE (18 échantillons), l'écart le plus important en 2020 est observé pour les textiles (+3,4% pour la CC Genevois).



Graphique 29: Evolution de la composition des OMR de la CC Genevois par consigne de tri

On observe :

- Une tendance à la baisse du gisement fibreux depuis 2016 (même si remontée en 2020) ,
- Un minimum atteint pour le gisement compostable et le verre, mais à l'inverse un maximum pour les Autres Collectes (notamment dû à la forte présence de textile).

Au global, la part d'ordures ménagères résiduelles « vraies » est en augmentation depuis 2017 et atteint un maximum cette année.

7.6.5 Impact sur le coût de traitement des OMR d'une amélioration du tri

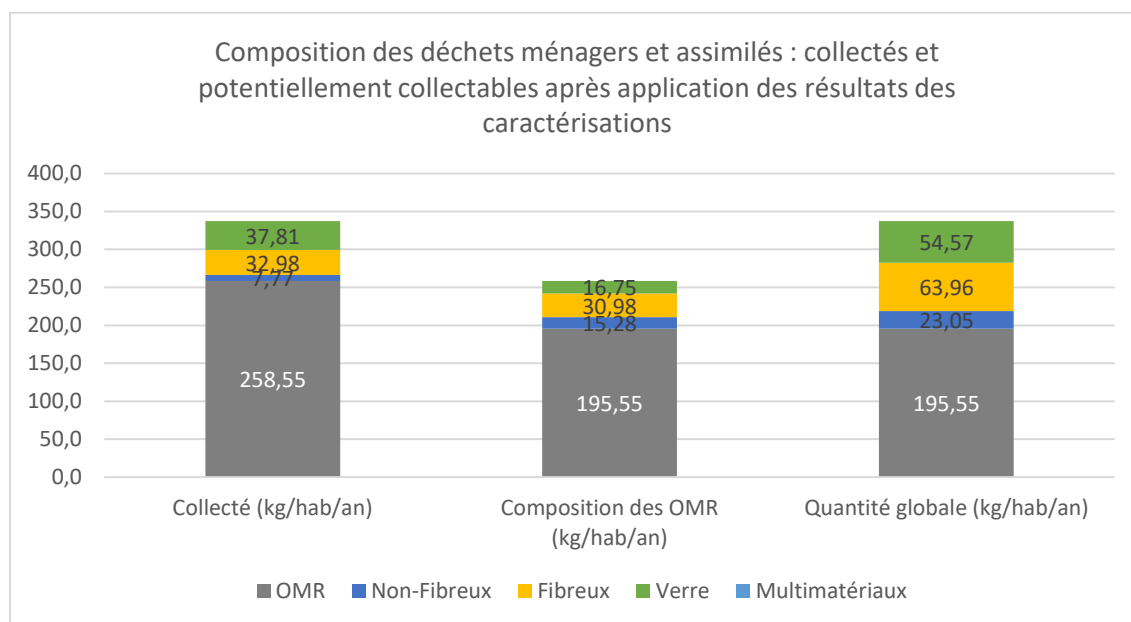
Les calculs ci-dessus se base sur les valeurs des « 18 échantillons » déterminées plus haut.

7.6.5.1 Analyse des économies potentielles et gisements de tri

Le coût de traitement des OMR sont indiqués au chapitre 3. Le montant total de l'incinération (taxes comprises) est de 98,5€/t.

Sur la base de la dernière campagne, il est possible d'évaluer l'économie que représenterait, pour la collectivité, l'amélioration du geste de tri.

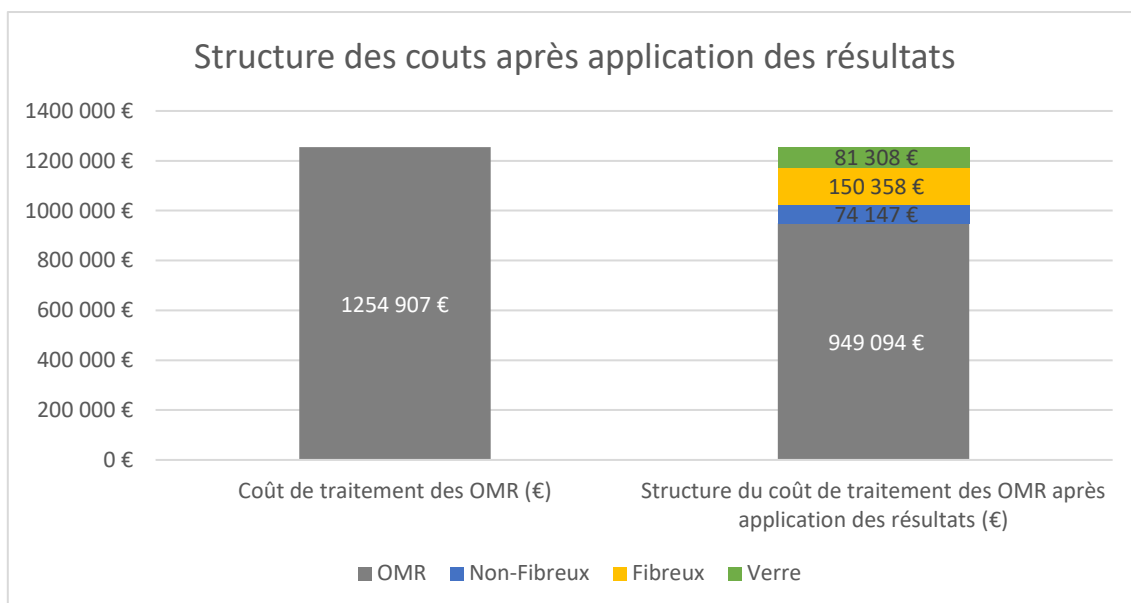
64,0 kg par an et par habitant peuvent encore être triés et collectés.



Les résultats des caractérisations montrent que :

- 66 % de tous les déchets qui pourraient être collectés en non-fibreux sont encore présents dans les OMR,
- 48% de tous les déchets qui pourraient être collectés en fibreux sont encore présents dans les OMR,
- 31 % de tous les déchets qui pourraient être collectés par la collecte du verre sont encore présents dans les OMR.

Sur la base des caractérisations réalisées lors des dernières campagnes, il est possible d'évaluer l'économie que représenterait, pour la collectivité, l'amélioration du geste de tri.



Une amélioration du tri permettrait une économie sur le coût du traitement des OMR (incinération) de 305 800€ soit 24%.

7.6.5.2 Gisements pouvant être ciblés par un programme de prévention des déchets et économies financières

Gisement de prévention			
Action de prévention à la source	Sous-catégories	Moyenne 18 derniers échantillons	kg/hab./an
Compostage domestique	Déchets alimentaires	% sur les 18 éch	49,52
	Déchets de jardin	19,2%	4,34
Geste anti-gaspillage	Produits alimentaires non consommés	1,7%	17,77
"Stop Pub"	Imprimés publicitaires	6,9%	5,48
Limitation des impressions	Papiers bureautiques	2,1%	4,38
Collecte séparative des déchets dangereux	Déchets ménagers spéciaux	1,7%	0,70
Total		31,8%	82,2

Tableau 39: Évaluation du gisement d'évitement pour la CC Genevois

Le gisement potentiel minimum pouvant être visé par un programme de prévention sur le territoire de la CC Genevois lors des dernières campagnes (18 derniers échantillons) représente 31,3% des OMR, soit 82 kg/hab/an.

Ces déchets représentent une économie potentielle de 399 k€.